Relevé de conclusions

Conseil de quartier du Centre-Ville

Mercredi 10 décembre 2014 – 20h

Centre Du Guesclin

Direction des Vies Participatives
Rédacteur : Simon ROUANET

Co-Président élu : Romain DUPEYROU

Elus municipaux : Anne-Lydie HOLTZ, Christelle CHASSAGNE et Rose-Marie NIETO, Adjointes au Maire, Jeanine BARBOTIN, Catherine REYSSAT, Elodie TRUONG, conseillères municipales.

Agents municipaux : Bénédicte GABRIEL (Direction des Vies Participatives).

Membres : Didier ALLARD, Christian Felix ARNAUD, Ludovic ARQUIS, Jean BACLE, Josette BACONNEAU, Anne-Cécile BARBANCON, Agnès BAUMARD, Gérard BENAY, Sylvie BERTHOUIN, Jean BIGOT, Mark BILLOT, Sophie BODIN, Catherine BOINOT, Jean-Luc BOULNOIS, Françoise BOYER, Christian BRISSON, Nicole BUGEAUD, Raymond BUREAU, Dominique CAILLAUD, Marie-Reine CHATAIGNON, François CHEVALLEREAU, Jacqueline CHEVALLEREAU, Nicolas COGNARD, Daniel COIRIER, Marie-France COULOUMY, Alain CRIGNON, Janine DAMONGEOT, Ernest-Joseph DAMONGEOT, Béatrice DE VILLEBLANCHE, Xavier DE VILLEBLANCHE, Nathalie DEMOUCHY, Annette DENISOT, Catherine DESCHAMPS, Bénédicte DESQUINS, Tiphaine DIEUMEGARD, Jean-Louis DORLET, Vincent DUCASTAING, Bertrand DUFOURCQ, Agnès DUPONT BRILLATZ, Idriss EL MESNAOUI, Jonathan ENGRY, Lionel FABRE, Christian FARAUD, Jean-Michel FELON, Olivier GALAMEZ, Pierre GELY, Michel GENDREAU, Jean-Pierre GEORGES, Nicole GERARD, Jean GOBAUT, Jacques GOUBEAU, Katharine Jeanne GREEN, Francis GUIGUET, Francine GUISEZ, Michel GUISEZ, Céline GUYOMARD, Edouard GUYOT, Paul HERAULT, Catherine HUVELIN, Jean-Baptiste JARRAUD, Sandrine JOUHANIQUE, Michèle JOUSSEAUME, Nicolas JULLIEN, Violetta KLUKA, Anne-Marie KUHN, Françoise MAYE, Sylvie MERCIER, Patrice MOREAU, Jean-Pierre OUMAILIA, Johanna PARIS, Marie-Claude PARIZOT, Paul PELLETIER, Josiane PRADEAU, Magali PREVOST, Ronan QUELVEN, Fatima REIS, Jean-Louis REGRAIN, Anne RHODES, Matthieu RIVIERE, Marie SIRONNEAU, Jacqueline SMITS, Eugène SUREAU, Elisabeth THOMAZEAU, Laurent TROUILLARD, Isabelle TROUILLARD, Geneviève VILAIN LEPAGE.

Excusés : Danielle BANLIER, Luc CHAMPEIL, Catherine DERUYVER, Jérémy DUPAS, Yves DUSART, Bertrand FRIGOT, Catherine GANIVET, Isabelle GROSSE, Patrick JUDE, Pierre LACORE, Fabienne MARSAULT, Michel MOYNARD, Sophie QUELVEN, Alain SIMON, Guillaume TAROT, Thomas VRIET.

Absents : Marie-Christine BETZ, Delphine BOISSON, Stéphanie CHAUVET, Bénédicte CLEMENT, Mélanie DECHAINE, Cyril GIRAUD, Louis-Geoffrey HUET, Melike KOLUKISA, Anne-Laure LABENNE, Aurore NADAL, Marjolaine NICOLAS-LANGLOIS, Sophie PALLU, Guillaume PROU, Désirée ROUA, Emmanuelle SUDOUR.

Public : 15 personnes.

_____

Ordre du jour du Conseil de quartier :

1. Accueil et présentation des membres
2. Présentation du dispositif de la vie participative et des Conseils de quartier
3. Informations sur les projets en attente
4. Installation du nouveau Conseil de quartier
5. Questions diverses

_____

1. Accueil

Romain DUPEYROU, co-président élu, souhaite la bienvenue à l'assemblée les conseillers de quartier. Il présente les élus présents et propose une animation pour permettre à chaque participant se forger une idée du public présent. La consigne est de se lever lorsqu'on est concerné par l'information, comme par exemple : *Vous habitez dans l'hyper centre ; vous avez répondu à l'enquête de la ville de Niort « Réinventons la façon de se parler » en juin dernier ; vous êtes Niortais depuis plus de 10 ans ; vous êtes arrivées à Niort depuis 1 an ; vous êtes conseiller de quartier depuis plus de 6 ans…*

2. Présentation du dispositif de la vie participative et des Conseils de quartier

2.1 - Fondamentaux de la vie participative niortaise

Romain DUPEYROU rappelle les objectifs d'origine :

- Donner aux habitants les moyens de contribuer à la vie des quartiers
- Mettre en place et assurer le fonctionnement d'instances de participation : les Conseils de quartier

2.2 – Les Conseils de quartier

Les conseils de quartier sont ouverts à toute personne volontaire résidant ou travaillant dans le quartier et âgée de 16 ans minimum. Toute association du quartier peut être représentée au sein du conseil par un membre.

Leur rôle :
Les Conseils de quartier sont des lieux de débat des projets d'amélioration de cadre de vie, d'animation de la vie du quartier. Ce sont des espaces d'information privilégiés sur les politiques publiques mises en œuvre par la Ville ou d'autres instances ayant un impact sur le quartier. Ils ont également une mission d'animation et de mobilisation des habitants dans la vie du quartier.

2.3 – Présentation du service Vie participative

Votre interlocuteur privilégié pour l'ensemble du dispositif participatif :

- Sabrina VOLET et Marc MONNERIE, coordinateurs Vie participative
- Bénédicte GABRIEL, cheffe du service Vie participative
- Laurence FAUCON, directrice des Vies participatives
- Simon ROUANET, chargé de suivi administratif, logistique et événementiel

A noter qu'une plaquette « Vie participative, mode d'emploi » est à disposition de l'ensemble des membres en format papier et accessible sur le site de la ville www.vivre-a-niort.com

3. Informations sur les projets et dossiers déjà évoqués

Présentées par Romain DUPEYROU, Co-président élu.

Projets finalisés récemment :

- **Place Jacques de Liniers (3 Coigneaux) :**
  Réaménagement léger de la place libérée des véhicules : reprise du revêtement, peintures au sol de jeux pour enfants (la salle Jacques de Liniers est gérée et très régulièrement utilisée par le CSC du Centre-ville pour ces temps d'animation jeunesse).
- **Finalisation de l'ouverture des venelles de Strasbourg sur le Coteau Tartifume :** liaison piétonne réalisée entre les venelles Médiane, Couchant et Orient (aux numéros 144 et 148 rue de Strasbourg) et le coteau Tartifume.

Ces projets et en particulier Tartifume, auront demandé un investissement important en termes de temps notamment pour organiser la concertation et le travail commun entre les élus, les conseillers de quartier, les riverains et les services de la ville.

Projets à relancer :

Lors de la mise en sommeil des Conseils de quartier, plusieurs dossiers sont restés en suspens dans les discussions et débats menés en Conseil de quartier. Ces dossiers et demandes, identifiés par le service Vie participative, sont présentés ici pour être requestionnés et dans l'objectif de déterminer en commun si le Conseil de quartier souhaite poursuivre le travail amorcé sur ces problématiques ou non.

- **Valorisation du patrimoine historique du centre-ville (parcours découverte, communication,…)**
  Au sein des services de la ville, il a été amorcé un travail en vue de l'obtention du label Ville d'art et d'histoire.
  M. SIMON, ancien conseiller de quartier qui a été à l'initiative d'un premier recensement du patrimoine en centre-ville, avec d'autres membres, n'a pu se rendre disponible ce soir. Le service Vie participative se fait le relais de sa proposition de constituer un groupe de travail sur cette thématique qu'il se dit prêt à animer ou à co-animer.

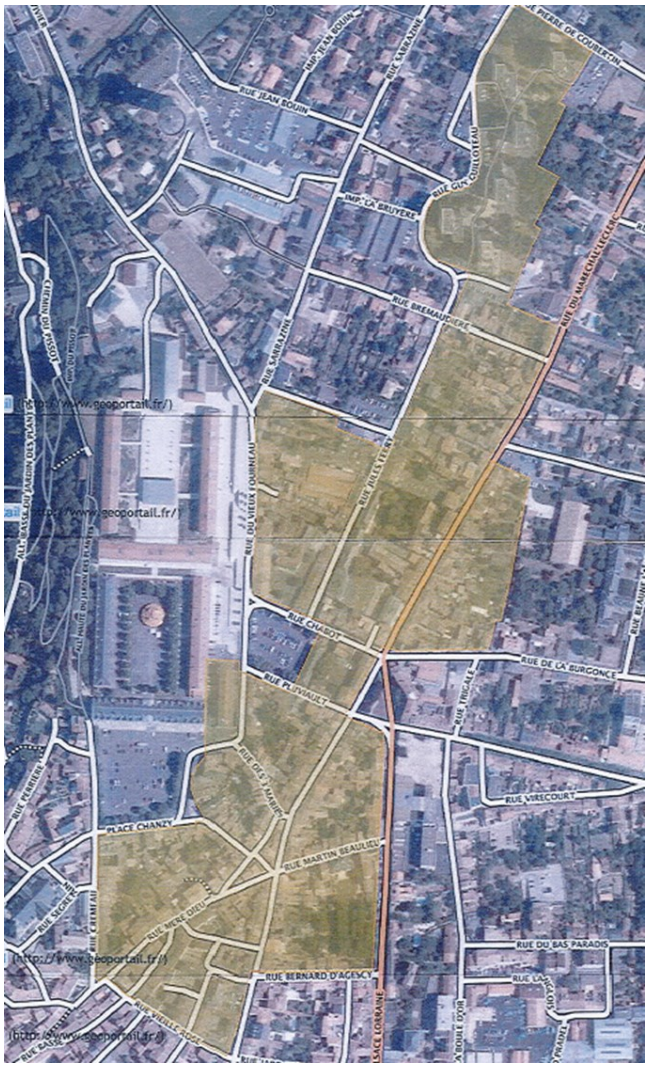

- **Information politique de la ville - Conseil citoyen « Pontreau-Nord colline Saint-André » :**

Mise en place d'un nouveau contrat de ville pour 2015-2020.
Le Pontreau et le Nord de la colline Saint-André ont été intégrés à la politique de la ville, compétence gérée par la CAN.
Sur la CAN, les quartiers concernés par la politique de la ville se situent exclusivement sur Niort : la Tour-Chabot-Gavacherie, le Clou-Bouchet et le nord de la Colline saint André – Pontreau.
La loi qui instaure ce nouveau contrat de ville impose la mise en place d'une instance de concertation spécifique associée à l'ensemble des travaux à mener : les conseils citoyens.
La Ville de Niort, en lien avec la CAN, est en cours d'élaboration de la mise en œuvre de ces instances.
Le Service Vie participative reviendra vers le Conseil de quartier Centre-ville en début d'année pour organiser cette concertation spécifique.

Questions des participants :

- Pourquoi est-il créé une nouvelle instance de concertation alors que le Conseil de développement de la CAN fonctionne déjà bien et a ce genre de compétences ?

R. DUPEYROU : il s'agit d'une obligation légale contenue dans les textes qui instaurent le contrat de ville 2015-2020 et qui

créent le conseil citoyen comme instance spécifique dans la mise en œuvre de la politique de la ville.

- Le Pontreau était rattaché au périmètre du Conseil de quartier Nord jusqu'en 2013. Au cours de la dernière mandature, de nombreuses actions ont été menées en destination du Pontreau en termes de lien social et d'animation à l'initiative du Conseil de quartier Nord, pour pallier notamment l'absence de moyens spécifiques « politique de la ville » comme ont pu en disposer le Clou-Bouchet et la Tour-Chabot Gavacherie. Aujourd'hui, le Pontreau a été rattaché au Centre-ville, mais certains conseillers du Quartier Nord souhaitent poursuivre l'action menée en faveur du Pontreau. Sera-t-il par conséquent possible d'intégrer le conseil citoyen en étant membre du quartier Nord ?

R. DUPEYROU : la municipalité s'ouvrira à toutes les bonnes volontés qui souhaitent s'investir dans l'avenir du Pontreau et du Nord de la Colline Saint-André.

4. Installation du nouveau Conseil de quartier

Présentée par Romain DUPEYROU, Co-président élu

4.1 - Les conseils de quartier sont organisés en co-présidence.

Un(e) co-président(e) élu(e)
Nommé(e) par le conseil municipal

- Représentant(e) de l'équipe municipale
- Référent(e) sur les projets du conseil lors des conseils municipaux.
- Relais des projets municipaux ayant un impact sur le quartier.
- Relais des dossiers et demandes auprès des services.

et

Un(e) co-président(e) habitant(e)
Elu(e) par le conseil de quartier

- Interlocuteur (trice) privilégié(e) et principal relais entre les conseillers de quartier, les élus et le service vie Participative.
- Représentant(e) du conseil de quartier dans les différentes instances participatives.

Cette organisation permet :
- d'assurer la transparence au sein des conseils : dialogue permanent, échange et circulation de l'information ;
- de garantir le respect du processus démocratique et de l'intérêt général ;
- assure l'animation, la coordination et le suivi des réunions.

Son rôle :
- élu(e) par le conseil de quartier
- interlocuteur privilégié et principal relais entre les conseillers de quartier, les élus et le service vie participative
- représentant du conseil de quartier dans les différentes instances participatives

4.2 - Election du (de la) co-président(e) habitant(e)

8 Candidats :

Christian Félix ARNAUD
Ludovic ARQUIS
Anne-Cécile BARBANCON
Jean-Baptiste JARRAUD
Violetta KLUKA
Sylvie MERCIER
Idriss EL MESNAOUI
Ronan QUELVEN

Le vote est réalisé à bulletins secrets.

Anne-Cécile BARBANCON et Violetta KLUKA sont élues Co-présidentes habitantes par le Conseil de quartier.

Résultat des votes : nombre de suffrages : 88 / nombres de voix exprimées : 87

Christian Félix ARNAUD : 1
Ludovic ARQUIS : 2
Anne-Cécile BARBANCON : 18
Jean-Baptiste JARRAUD : 6
Violetta KLUKA : 18
Sylvie MERCIER : 11
Idriss EL MESNAOUI : 15
Ronan QUELVEN : 16

Abstention : 1

4.3 - Les dispositifs complémentaires de la vie participative

→ Concertation thématique auprès des Niortais(es)

- *Expérimentation des formes innovantes de participation (Internet, rencontres informelles)*

→ Les rencontres de terrain ou « Gestion de proximité »

- *Mise en place de diagnostics partagés sur site*
- *Réponse réactive et coordonnée de la municipalité*

4.4 - Commissions et groupes de travail thématiques

Rôles :
Groupes de travail, constitués de conseillers volontaires, autour d'un thème ou d'un projet, de manière autonome.

Leur mission est d'initier des projets et d'impulser des demandes en lien avec :

- *Le cadre de vie et l'aménagement* : espaces publics (voirie, espaces verts, propreté, éclairage, signalisation…), déplacements, mobilité (stationnement, transports en commun…)
- *La vie des quartiers* : animation, lien social, communication, développement durable…
- *La valorisation du patrimoine municipal*

4.5 - Constitution des commissions et groupes de travail thématiques
Voir le document annexe (liste inscriptions au 31 décembre 2014)..

4.6 - Les prochains rendez-vous

Agenda :
Réunion des commissions :
- 15 janvier 2015 de 18h30 à 20h - Valorisation patrimoine – Centre Du Guesclin
- 21 janvier 2015 de 18h30 à 20h - Cadre de vie – Centre Du Guesclin
- 29 janvier 2015 de 18h30 à 20h - Animation et vie de quartier – Centre Du Guesclin

Visite en bus du quartier : 7 février 2015 de 14h à 17h (à confirmer)

Information organisation de 2 temps de concertation réglementaire :
- Révision du PLU et adoption du PADD : Réunion publique le lundi 9 février, 18h30-20h30
- Agenda d'accessibilité programmée (ADAP) : concertation entre mars et avril 2015

Prochain Conseil de quartier :
- Mardi 31 mars 2015 de 20h à 22h30 au centre du Guesclin
- Jeudi 28 mai 2015 de 20h à 22h30 à l'Hôtel de ville (salle à confirmer) en présence de Monsieur le Maire

5. Questions diverses

➢ Les réunions de bureau sont-elles maintenues ?
Non, néanmoins les échanges entre les différentes commissions, les co-présidents et les services continueront à se faire en amont pour établir les ordres du jour des Conseils de quartier et permettre l'avancée des dossiers et demandes.

➢ Comment vont par conséquent être déterminés les ordres du jour des prochaines réunions de conseil, mission jusque-là attribuée au bureau ?

Dans le courant du mois de janvier, toutes les commissions vont se réunir une première fois et déterminer collectivement les sujets à approfondir et à proposer comme priorité à travailler dans le cadre du Conseil de quartier. Ces sujets pourront former des groupes de travail spécifiques. Les réunions de commissions font l'objet d'un compte-rendu à destination des co-présidents et du service Vie participative, qui se mettront en lien avec les référents et rapporteurs des commissions et groupes de travail établis. C'est l'ensemble des sujets retenus en commissions et groupes de travail qui nourrira l'ordre du jour du Conseil de quartier. Lors de cette prochaine rencontre, le Conseil de quartier aura pour objectif d'établir des priorités d'actions parmi les projets proposés.

➢ Les autres années, les Conseils de quartier disposaient d'une enveloppe de financement. Aujourd'hui, qu'en est-il ?
Le budget sera mutualisé. Aussi, l'enveloppe globale n'est pas encore votée à ce jour. Mais au vu des contraintes budgétaires, elle sera revue à la baisse. Chaque commission travaillera sur un thème qui sera ensuite présenté en Conseil de quartier. Puis le Conseil municipal donnera son accord ou pas sur le principe (en tenant compte des priorités et du caractère d'intérêt général du projet proposé). Le budget sera alors fléché par projet et non plus par quartier.

➢ Et qu'en est-il de l'enveloppe de fonctionnement ?
Le budget de cette enveloppe reste mutualisé et sera, lui aussi, revu à la baisse. Il n'est aujourd'hui plus possible d'engager les montants engagés ces dernières années. Il va falloir être créatif en ayant moins de moyens. Les élus demandent aux conseillers de quartier et au CSC de faire des propositions d'animations/d'expositions début 2015. Les élus apporteront leurs réponses lors du conseil d'avril.

➢ Ne serait-il pas judicieux d'intégrer la thématique « citoyenneté » dans la commission vie de quartier ?
C'est envisageable.

➢ Il a été évoqué récemment le choix de la municipalité de mettre en œuvre une politique de sécurité publique qui passe par la mise en place de la vidéoprotection en centre-ville. Est-il prévu la mise en place d'une concertation spécifique ? Cette question va-t-elle être mise en débat publiquement ?
R. DUPEYROU : D'abord, il s'agit de la mise en œuvre d'une des actions contenu dans le du programme de la campagne municipale de l'équipe de M. Baloge. Ensuite, le Conseil municipal a voté récemment une demande de subvention auprès des services de l'Etat pour financer ce projet
C. CHASSAGNE et RM NIETO ajoutent enfin qu'une étude de faisabilité et mise en œuvre a été lancée et est actuellement en cours.

➢ Serait-il envisageable de mener un travail en inter-quartier autour de l'élaboration d'une charte niortaise du civisme et de la citoyenneté ?
R. DUPEYROU : oui, c'est envisageable. Certaines thématiques d'abord évoquées et travaillées en commissions, peuvent avoir vocation à trouver des échos en inter-quartier, l'échelle ville s'avérant plus pertinente comme territoire d'action.

➢ C. CHASSAGNE, en tant qu'Adjointe au Maire à la culture, indique son souhait d'impulser un travail partagé, des temps d'échange, de débat et de réflexion avec les conseillers de quartier autour cette thématique afin que les choix envisagés soient les plus en phase avec les besoins des habitants et usagers.